



Des portiques, des tourniquets, des sas à l'entrée des lycées... Mais encore !!!??

Nous serons reçus par l'Administration, pour aborder la question de la sécurité dans les lycées. Evidemment, en ligne de mire c'est bien des portiques ou tourniquets filtrants dont nous allons parler.

Rappelez-vous, c'était l'annonce phare du candidat Laurent WAUQUIEZ concernant les lycées pendant la campagne des élections Régionales, allant jusqu'à annoncer la mise en place de portique détecteur de métaux après les attentats de novembre.

Il faut manifestement et malheureusement, dans ce cas, constater que de la parole aux actes il n'y a qu'un pas puisque l'annonce a été faite dans les médias.

Notre président compte dépenser « 20 millions d'Euros » pour installer ces dispositifs dans tous les établissements Régionaux d'enseignement et il semblerait donc que l'expérimentation sur 16 établissements ne porte pas sur l'efficacité du dispositif ou la pertinence de l'opération mais sur le choix de tel ou tel type de dispositif.

Puisque les incertitudes les plus certaines persistent nous porterons lors de ce rendez vous une série de questions qui permettrons, nous l'espérons d'y voir un peu plus clair :

Expérimentation :

- Quel(s) type(s) de dispositif et selon quels critères ?
- Quels critères ont été retenus pour choisir les 16 établissements qui portent la charge d'expérimenter la mesure ?
- Quels sont ces établissements ?
- Les établissements ciblés sont-ils tous volontaires à ce jour ?
- Quels coûts immédiats et au long court (maintenance, entretien, surveillance, contrats diverses) ?

Dans la mesure d'une généralisation de cette mise en place :

- Quel(s) type(s) de dispositif et selon quels critères ?
- Le chiffre de 20 millions d'Euros étant annoncé dans la presse, quels coûts réels immédiats et à long terme pour la généralisation de cette mise en œuvre (maintenance, entretien, surveillance, contrats diverses) ?
- Comment ce ou ces coûts seront-ils assumés ?
- Les établissements seront-ils concertés et devront-ils être volontaires ?

Même si nous pensons que cette mise en œuvre n'est pas nécessaire ou d'actualité dans la très grande majorité des établissements du territoire Auvergne Rhône-Alpes et qu'il ne peut s'opérer un glissement des responsabilités de l'état en matière de surveillance vers les personnels régionaux :

- Une étude a-t-elle été menée pour en mesurer l'impact sur les conditions de vie des usagers et de travail des personnels ?
- Y a-t-il à ce jour des perspectives ou une étude sur des évolutions possibles des missions et des responsabilités des personnels régionaux ?
- Quel est le but concret de cette mise en œuvre en matière de sécurité ?

Vous l'aurez compris, la CGT n'est pas favorable à ce plan global qui consisterait à traiter la question de la sécurité dans les lycées par le petit bout de la lorgnette, alors que nous manquons de personnels.

Ne pourrions-nous pas demander des moyens humains à l'état afin de redonner vie aux services de vie scolaire dans lesquels nous voyons disparaître des surveillants et CPE chaque année.

De plus, tous les établissements méritent-ils des dispositifs filtrants dispendieux quand des experts assurent que la violence reste le fait du microcosme que représentent les lycées.

Nous vous tiendrons informé des suites de cette réunion, des réponses qui nous seront apportées et en fonction de ces réponses nous achèverons, avec votre participation, de développer nos revendications.

Lyon, le 29 février 2016

Jérôme FIORENTINO et Natalie SABATIER